Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 056-215600156-20261013-2026072-DE

MAIRIE DE BERRIC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 19

Le 13 octobre 2026, le Conseil municipal s'est réuni Mairie de Berric sous la présidence de Michel GRIGNON, suivant convocation transmise le jeudi 8 octobre 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BODIN LEMOINE Stéphanie, CAREIL Larissa, COUSSEMACQ Mathilde, GRIGNON Michel, GRIJOL François, LE BARILLEC Joël, LE PIRONNEC Gilles, LUHERNE Vincent, MASSON Pascal, POIRE Yves, RAULT Lucien, SEKLI Jonathan, TAVERNIER Jean-Sébastien, TOUBLANT Alexia
Excusé ayant donné procuration : CADORET Géraldine à COUSSEMACQ Mathilde, CROIX Valérie à GRIJOL François, FRAGNAUD Hélène à CAREIL Larissa, JUBIN Sophie à BODIN LEMOINE Stéphanie, KERVICHE Soazic à TOUBLANT Alexia

Secrétaire de séance : POIRE Yves

2026-072 - AMENDES DE POLICE 2027 : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseiller délégué à l'aménagement présente le projet de dossier Amendes de police 2027.

Sont prévus :

- deux feux pédagogiques (entrée et sortie de bourg) permettant de supprimer l'écluse dite provisoire Rue du Verger ;
- des travaux à l'écluse dite définitive Rue du Grand Pont.

Le montant des travaux s'élève à 19 255.41€ HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- de valider le projet d'Amendes de police 2027 et de solliciter, auprès du Conseil départemental, la subvention la plus élevée possible.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 056-215600156-20261013-2026072-DE

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le 13 octobre 2026

La présidence de séance,
Michel GRIGNON



Le secrétariat de séance,
Yves POIRE